

## Introduction

L'orateur, petite taille, cheveux blancs, portant un élégant costume, est au centre de l'estrade et s'adresse à une foule rurale rassemblée dans ce village du pays de Caux pour une réunion publique assez banale. Et tout à coup, son ton monte, il interpelle son auditoire avec vigueur, il tend l'index dans sa direction et répète : « Citoyen, citoyennes... » Je demande à mes parents qui est ce personnage et les entends me répondre : « C'est un sénateur gaulliste, M. le comte de Montalembert. »

Qu'on pardonne à l'auteur de ces lignes ce souvenir très personnel mais la sensation de surprise qu'il éprouva alors marque encore très précisément son esprit aujourd'hui. La rencontre du titre aristocratique et des interpellations républicaines ébranlèrent ses représentations de jeune adolescent. L'étonnement devant le transfert culturel de l'identité aristocratique au sein d'un régime démocratique est sans doute à l'origine des interrogations dont procède ce travail. Par quels biais un réinvestissement de l'éthique noble peut-il se faire dans un fonctionnement parlementaire contemporain ? Comment ce descendant d'une lignée sans doute aussi illustre qu'antique peut-il bien paraître aussi intégré dans les pratiques républicaines ? Cet homme semble être resté pleinement un aristocrate, puisque tous l'appellent par son titre et il exprime des propos qui exaltent la République. Comment « M. le comte de Montalembert » a-t-il pu mener une carrière parlementaire en plein <sup>XX</sup><sup>e</sup> siècle sans que son titre l'en empêche et sans qu'il paraisse donner l'impression de trahir ses origines ? Ces questions méritent d'être posées.

L'évolution historiographique contemporaine invite d'ailleurs à une telle démarche. Après un temps de reflux, l'histoire politique a achevé sa sortie du purgatoire où l'avait poussée toute une École qui se voulait en cela fidèle à un certain esprit des Annales. Aux vieilles interrogations sur les fondements d'un choix et d'une identité politique, les théories exclusives n'ont toujours pas apporté de réponses. Or, le développement d'une histoire dite culturelle<sup>1</sup> – on sait que, derrière la nouveauté de l'expression, se présente toute une continuité avec l'histoire des mentalités – est venue livrer des instruments qui permettent d'aller plus loin et d'être plus efficace dans la recherche d'une réponse à cette

---

1. J.-P. RIOUX et J.-F. SIRINELLI, *Pour une histoire culturelle*, Paris, Le Seuil, 1996.

question première. Dépassant les systèmes rationalistes réducteurs, l'historien a été appelé, avec raison, à se tourner vers des éléments nouveaux de la personnalité. « Les acteurs des sociétés les plus modernes ne se réduisent pas à la poursuite rationnelle de leurs intérêts, ils vivent au contraire entre un passé et un avenir, des enracinements et des espoirs ou des peurs » selon Alain Touraine<sup>2</sup>. Et René Rémond confirme ce point de vue, en parlant de l'historien : « Il doit admettre que les hommes sont mus par d'autres considérations que rationnelles ou utilitaires<sup>3</sup>. »

Le renouvellement de l'histoire politique a bénéficié, en particulier, à l'historiographie gaulliste. Sous l'influence de travaux nouveaux, ce courant politique a vu ses études universitaires considérablement progresser en quelques années. C'est en particulier la période du Rassemblement du Peuple Français et l'étude des élites gaullistes qui ont constitué le champ de travail le plus fécond. Longtemps après le premier ouvrage publié par Christian Purtschet sur le RPF, c'est Jean Charlot qui relança son étude avec son ouvrage sur le gaullisme qu'il qualifiait *d'opposition*<sup>4</sup>. De multiples études locales furent menées dans ce sillon, la plus considérable par Bernard Lachaise et concernant la région du Sud-Ouest<sup>5</sup>. Ces travaux aboutirent au grand colloque bordelais de 1997<sup>6</sup>.

Le développement des études prosopographiques du personnel politique et en particulier des parlementaires favorisa également l'étude des parcours politiques. La grande enquête, lancée en 1983 par le Centre de recherches en histoire du XIX<sup>e</sup> siècle, sous la direction du Professeur Maurice Agulhon et du Professeur Jean-Marie Mayeur, dans le cadre d'un travail commun aux Universités de Paris-I et Paris-IV sur les parlementaires de la III<sup>e</sup> République, a produit des premiers résultats plus que féconds. Plusieurs régions sont désormais couvertes et un grand colloque a déjà fait le bilan positif de ce premier temps de la recherche en ce domaine<sup>7</sup>. Au croisement de ces travaux et de l'étude du gaullisme, un dictionnaire des élites gaullistes de la IV<sup>e</sup> République est ainsi en préparation sous la direction de Bernard Lachaise.

Toutes ces initiatives ont permis de montrer comment il était enrichissant de suivre des carrières particulières afin de connaître, non seulement les étapes d'une consécration politique, les stades du cursus parlementaire voire ministériel, mais surtout de s'interroger sur les réseaux politiques, les entrées dans la carrière<sup>8</sup>, les éventuelles stratégies matrimoniales, l'expression des convictions, les enracine-

2. A. TOURAINE, *La Parole et le sang : politique et société en Amérique latine*, Paris, O. Jacob, p. 106.

3. R. RÉMOND, *Pour une histoire politique*, Paris, Le Seuil, 1988, p. 384.

4. Ch. PURTSCHET, *Le Rassemblement du Peuple Français 1947-1953*, Paris, Cujas, 1965 ; J. CHARLOT, *Le gaullisme d'opposition 1946-1958. Histoire du gaullisme*, Paris, Fayard, 1983

5. B. LACHAISE, *Le Gaullisme dans le Sud-Ouest au temps du RPF*, Talence, Fédération historique du Sud-Ouest, 1997.

6. Les actes ont été publiés par la Fondation Charles de Gaulle et le Centre Aquitain de Recherches en Histoire contemporaine de Bordeaux-III, *De Gaulle et le Rassemblement du peuple français (1947-1955)*, Paris, A. Colin, 1998.

7. J.-M. MAYEUR, J.-P. CHALINE, A. CORBIN (sd), *Les parlementaires de la Troisième République : actes du colloque international organisé par le Centre de recherches en histoire du XIX<sup>e</sup> siècle les 18 et 19 octobre 2001*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2003. Voir en particulier la bibliographie de cet ouvrage pour les dictionnaires régionaux déjà parus.

8. G. LE BÉGUÉC, *L'entrée au Palais Bourbon : les filières privilégiées d'accès à la fonction parlementaire 1919-1939*, thèse d'État, Université de Paris-X, 1989.

ments divers et, pour certains illustres, la mémoire laissée. Néanmoins, quelles que puissent être la longueur et la densité des notices présentant ces personnalités, l'historien, sensible à l'intérêt des interrogations nouvelles qu'elles portent, ne peut y trouver une étude suffisamment fine et détaillée des identités politiques, de l'action parlementaire à Paris et en province, bref de la confrontation entre des convictions et des pratiques. Sans doute pour les hommes politiques les plus fameux, l'action nationale occupe-t-elle tout le champ de la recherche et du questionnement. Quant aux personnages moins connus voire obscurs, la crainte de s'enfermer dans une étude de cas trop singulière ou régionaliste, le manque d'archives et généralement de traces laissées dans les mémoires constituent autant de freins à l'entreprise. Et pourtant, une des plus récurrentes remarques exprimées lors du récent colloque sur les parlementaires de la Troisième République est l'absence de ce type d'enquête approfondie sur un personnage. Certes, il existe bien quelques exceptions, comme l'exemplaire étude sur le baron de Mackau, mais celle-ci s'inscrit dans une autre perspective, celui du questionnement concernant la professionnalisation politique<sup>9</sup>.

L'exemple de Geoffroy de Montalembert s'offrait, à plusieurs titres, comme un cas particulièrement précieux pour tenter de mener une recherche en profondeur des facteurs constitutifs d'une identité politique, des événements d'une carrière et des pratiques du travail parlementaire. D'abord en raison de la place qu'il occupa parmi le personnel politique national et local. Comme on l'a dit plus haut, de « trop hautes » responsabilités peuvent empêcher d'atteindre à la connaissance précise des activités les plus concrètes de l'homme politique en raison de la prééminence de son engagement dans de larges débats et dans le déroulement de la « grande histoire ». A contrario, la carrière d'un élu local de trop faible envergure limite tout autant la réalisation d'une étude avancée. Le manque de traces de l'action, la moindre nécessité, en ce cas, pour l'élu de s'inscrire dans des réseaux, de gérer une influence et enfin, la moindre coloration politique de son identité entravent cette recherche. Avec Montalembert, nous avons un élu qui se situe entre l'obscurité et le premier plan. Il fut suffisamment implanté sur le terrain local pour que son action s'y soit développée avec une grande ampleur, pour que ses rapports avec les populations y aient été denses, et pour que sa mémoire y persiste ; il fut du groupe des principales personnalités politiques contemporaines du département de la Seine-Maritime, aux côtés d'André Bettencourt, René Coty, Roger Houdet, Jean Lecanuet ou encore André Marie. En même temps, il ne se trouva point trop sous les lumières de la grande scène nationale pour que son activité concrète soit laissée dans l'ombre. Montalembert n'appartint pas au monde politique du premier cercle du pouvoir mais vint jusqu'à ses marges, en accédant par exemple, au début de la V<sup>e</sup> République, à la vice-présidence du Sénat. On a donc, avec lui, la possibilité d'étudier un grand notable local d'envergure nationale. Cette position moyenne sur l'échelle du personnel politique offre une ouverture intéressante à la recherche.

---

9. É. PHÉLIPPEAU, *Le Baron de Mackau en politique : contribution à l'étude de la professionnalisation politique*, thèse de doctorat nouveau régime, Paris-X, 1996.

C'est ensuite la longévité de l'engagement politique de Geoffroy de Montalembert qui justifie le choix. Il entra en effet dans la responsabilité d'une gestion locale en 1925, à 26 ans, devenant maire de la commune d'Annappes dans le Nord et ne quitta plus l'exercice d'une telle charge jusqu'à sa mort soixante-huit ans plus tard. Sa carrière parlementaire fut également très étendue puisqu'elle couvrit trois Républiques : élu député d'Yvetot en 1936, il devint conseiller de la République en 1946 et mourut doyen du Sénat quarante-sept ans après. Une telle longévité est très exceptionnelle et découvre un espace d'observation et d'étude rarement égalé.

Parce que l'historien n'est rien sans les traces du passé, le plus proche et le plus lointain, l'existence d'un fonds d'archives considérable venait s'ajouter aux éléments précédents pour achever de convaincre de la validité du sujet. En 1992, Geoffroy de Montalembert, qui sa carrière durant, avait conservé un grand souci de ses archives personnelles, fidèle en cela à la tradition aristocratique, déposa 240 cartons aux archives départementales de la Seine-Maritime. Ce fonds pouvait constituer l'élément central d'un travail de recherche.

Pour parvenir à mener cet essai d'histoire politique autour du cas de Geoffroy de Montalembert, nos questions se sont orientées dans trois directions. Tout d'abord, il a paru nécessaire de s'interroger sur les origines de son engagement politique. Assez vite, la place de l'héritage dynastique a semblé essentielle en ce domaine ainsi que dans la constitution de son identité politique. Le premier temps du questionnement de cette thèse a donc été consacré à ce thème. La carrière politique nationale, d'une si inhabituelle longueur, s'est alors présentée comme un second moment important de nos recherches. Comment Montalembert a-t-il traversé le siècle, été élu une première fois puis réélu ? Quelles responsabilités a-t-il exercées ? La logique imposa, sur ce point, un développement chronologique, non sans qu'on ait voulu s'arrêter, à quelques moments, sur le détail du travail parlementaire. Enfin, nous avons souhaité étudier très concrètement les caractères de la notabilité illustrée par notre élu. Comment a-t-il développé et entretenu son influence locale ? On s'est penché sur les pratiques de son enracinement et du maintien de celui-ci, en relevant les actions développées et la manière dont les populations les recevaient. La forte présence au sein du fonds déposé à Rouen de cartons contenant les papiers de Madame de Montalembert nous a ensuite entraîné vers un questionnement sur la place de son épouse dans cette notabilité. Enfin, il a paru que la longévité de sa carrière donnait à sa notabilité une couleur particulière dans les dernières années de sa vie.